

**M. Rondeau:** Monsieur l'Orateur, sauf le respect que je vous dois, je dirai que l'honorable secrétaire parlementaire du ministre est complètement «dans les patates», car au sein du comité de la justice et des questions juridiques...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. J'ai demandé à l'honorable député de Shefford de s'en tenir à son propre amendement.

**M. Rondeau:** Monsieur l'Orateur, je vais m'en tenir à mon propre amendement, mais je dirai que mes raisons étaient absolument dans l'ordre. Si elles font mal aux députés ministériels, ceci ne m'empêchera pas de les dire à la Chambre.

Je dirai que les députés libéraux fédéraux du Québec...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Je suis d'avis que les dernières paroles de l'honorable député sont contraires au Règlement.

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** L'honorable député de Témiscamingue invoque le Règlement.

**M. Caouette:** Mon collègue de Shefford (M. Rondeau) fait appel, il me semble, à des témoignages qui se rattachent directement à l'amendement qu'il défend ce soir, et l'autre député qui s'est levé tout à l'heure enfreint le Règlement, car ses remarques ne se rattachent pas du tout à l'amendement.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre.

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Je voudrais rappeler à l'honorable député de Témiscamingue que la présidence doit décider si l'on enfreint le Règlement ou non. Je demande donc à l'honorable député de Shefford de s'en tenir à son amendement, tout en lui rappelant que ses dernières paroles, relativement à un certain parti ou à un autre, n'ont aucun rapport avec l'amendement qu'il a proposé. (*Applaudissements*)

**M. Rondeau:** Monsieur l'Orateur, je continuerai sur le sujet de l'amendement, qui veut que nous mettions l'avortement de côté dans le présent bill, et je dirai que l'attitude de certains députés constitue la plus criante insulte à l'endroit des autorités morales du pays. A ce moment-là, pour eux, l'heure de la rétribution aura sonné.

Pourquoi vouloir l'avortement, monsieur l'Orateur? C'est afin de donner plus de liberté aux vicieux du pays. C'est afin de plaire aux

[M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde).]

insouciantes de notre société, qui se foutent de leur prochain et de notre race. C'est afin, également, de plaire aux naïves qui, trop facilement, tombent dans le fossé de la déchéance, et également pour plaire aux volages, qui d'un soir à l'autre, courent à la conquête d'amants nouveaux et également pour plaire aux noceuses...

**M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. Rondeau:** ... imprévoyantes...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre.

**M. Cantin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Justice (M. Cantin).

**M. Cantin:** Je crois qu'il suffit tout simplement d'écouter le député pour se rendre compte qu'il enfreint le Règlement. Qu'il garde sa morale pour lui, mais qu'il respecte celle des autres. Nous sommes ici à titre de législateurs tout simplement nous ne sommes pas ici à titre de moralistes. Nous sommes ici comme législateurs. (*Applaudissements*)

• (8.40 p.m.)

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** Le député de Calgary-Nord se lève-t-il pour faire le même rappel au Règlement?

**M. Woolliams:** Oui, monsieur l'Orateur. Je ne vois pas comment on pourrait s'opposer à quoi que ce soit de ce que dit le parti créditiste. Bien que je n'approuve pas le retardement du débat, je ne vois pas comment les députés ministériels pourraient protester. Après tout, si l'amendement du parti créditiste à l'article 18 est adopté, ce sera pour ainsi dire la seule modification apportée à la loi sur l'avortement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Woolliams:** Je me demande si le ministre de la Justice et son secrétaire parlementaire ont la conscience troublée ce soir? Somme toute, on nous a déjà fait la promesse solennelle que le bill serait scindé. Le ministre de la Justice a peut-être la conscience chatouilleuse. Nous devrions permettre aux membres du parti créditiste de prendre la parole.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, s'il vous plaît. Une partie des remarques du député me paraissent justes, mais la dernière partie est irrecevable.